

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie lundi 16 février 2015 et a validé une délibération cadre sur les priorités transversales de la Région dans le cadre de son « Développement Social Durable des Territoires » (DSDT). Le [cadre d'intervention du DSDT \(lire ici\)](#) [1] avait en effet été présenté à l'automne aux acteurs des territoires.

La Région s'engagera donc notamment autour de trois objectifs :

- Promouvoir de nouveaux modèles territoriaux de développement au travers de la Troisième Révolution Industrielle,
- Mettre les initiatives pour l'avenir et l'emploi des jeunes au cœur des politiques régionales,
- Favoriser l'émancipation des individus et leur capacité d'intégration dans la société.

Au-delà des moyens de droit commun qui seront mobilisés à ce titre sur les quartiers, une action spécifique pourra être apportée par le biais du renouvellement urbain (les modalités de cette intervention seront précisées dans une délibération à prendre au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015) et de la cohésion sociale (cf. [cadre d'intervention DSDT](#) [1]). La délibération du 16 février rappelle également que le [programme opérationnel régional \(FEDER/FSE\)](#) [2], dont la Région est autorité de gestion, fléchera 12% des crédits FEDER vers les quartiers en difficulté, dans le cadre des ITI ([investissements territoriaux intégrés - lire ici pour en savoir plus](#) [3]).

La dernière partie de la délibération précise les modalités de gouvernance et de suivi :

- Participation aux instances de gouvernance et d'élaboration des contrats de ville,
- Signataire des contrats de ville,
- Volonté d'inscrire les enjeux de développement économique dans les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE),
- Les engagements de la Région seront pris pour l'année 2015 et une clause de revoyure sera inscrite dans chaque contrat pour déterminer les engagements spécifiques de la Région à partir de 2016,
- Organisation d'un pilotage interne (politique et technique) à la Région,
- Enfin, les contrats de ville seront présentés à la commission thématique « citoyenneté, relations internationales, coopération décentralisée » (C13) pour information avant passage en commission permanente.

Il est souhaité que la délibération soit annexée aux différents Contrat de ville. Vous la trouverez en **téléchargement PDF** ci-dessous.

*A lire sur le même sujet :*

- [Le Département du Nord délibère sur la Politique de la ville \(novembre 2014\)](#) [4]
- [Le Conseil Général du Pas-de-Calais délibère sur la Politique de la ville \(décembre 2014\)](#) [5]
- [Moyens du contrat de ville : le compte rendu de la journée régionale en ligne \(janvier 2015\)](#) [6]

Type d'actualites: [Information régionale](#) [7]

Dates: Lundi 23 février 2015 - 01:00

Fichiers joints:  [Délibération cadre du 16 février 2015 - Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais](#) [8]

Thématiques: [Participation citoyenne](#) [9]

[Développement économique](#) [10]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [11]

[Politique de la ville - DSU](#) [12]

[Renouvellement Urbain](#) [13]

Publié le 23 février 2015

**URL de la source (modifié le 28/02/2015 - 00:50):** <https://irev.fr/actualites-0/le-conseil-regional-nord-pas-de-calais-delibere-sur-la-politique-de-la-ville>

## Liens

[1] <https://irev.fr/actualit%C3%A9/politique-villecitoyennet%C3%A9-conseil-r%C3%A9gional-nord-%E2%80%93-pas-calais-pr%C3%A9sente-son-cadre-d>

[2] <https://irev.fr/actualit%C3%A9/programme-op%C3%A9rationnel-nord-pas-calais-coh%C3%A9sion-europ%C3%A9enne-service-quartiers>

[3] [http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/cr\\_journee\\_reg\\_11-12-2014\\_irev\\_apres-midi\\_0.pdf](http://www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/cr_journee_reg_11-12-2014_irev_apres-midi_0.pdf)

[4] <https://irev.fr/actualit%C3%A9/d%C3%A9partement-nord-d%C3%A9lib%C3%A8re-sur-politique-ville>

[5] <https://irev.fr/actualit%C3%A9/conseil-g%C3%A9n%C3%A9ral-pas-calais-d%C3%A9lib%C3%A8re-sur-politique-ville>

[6] <https://irev.fr/actualit%C3%A9/moyens-contrat-ville-compte-rendu-journ%C3%A9e-r%C3%A9gionale-ligne>

[7] <https://irev.fr/taxonomy/term/4317>

[8] [https://irev.fr/sites/default/files/deliberation\\_16022015\\_cr\\_npdc\\_pv.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/deliberation_16022015_cr_npdc_pv.pdf)

[9] <https://irev.fr/taxonomy/term/3675>

[10] <https://irev.fr/taxonomy/term/3678>

[11] <https://irev.fr/taxonomy/term/3682>

[12] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>

[13] <https://irev.fr/taxonomy/term/3697>